

Le 14 novembre 2016.

Procès-verbal de la session ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 14 novembre 2016, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Guy Hudon et Mme Lise Nolette sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

23-11-16 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Note : la secrétaire fait la lecture au long de la demande du propriétaire, qui concerne le fait de régulariser un bâtiment existant non-conforme datant de 2004, étant donné que le représentant municipal était absent à la rencontre du comité, et que l'inspecteur municipal est absent ce soir pour cours de pompier.

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par M. Gaétan Paquette et localisée au 25 rue des Peupliers, lot 21A-23. Ils prennent également connaissance de l'avis donné par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 2 novembre 2016. Cet avis fait part que la demande de dérogation mineure devrait être accordée. Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente demande de dérogation mineure soit acceptée, sans modification.

Mme Mc Sween fait la lecture des points contenus au rapport du maire, comparant les revenus et dépenses 2015 et 2016.

24-11-16 ENTENTE LOCATION DE MACHINERIE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la signature de l'entente de location de machinerie (loader) avec l'inspecteur de voirie M. Mario St-Cyr, selon l'entente préalable habituelle, incluant les assurances et l'électricité.

25-11-16 RÉOLUTION FÊTE NATIONALE 2017

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le dépôt du projet CÉLÉBRONS NOTRE CULTURE au programme des célébrations et commémorations de Canada en fête pour la Fête Nationale 2017. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise Sylvie Turcotte, chargée de projets, à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

26-11-16 RENOUVELLEMENT SIUCQ

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre entente avec le service d'intervention d'urgence civil du Québec (SIUCQ) de la MRC d'Arthabaska pour 2017, au coût de 1,10 \$ par habitant, soit environ 500 \$.

Pour faire suite à une rencontre qui a eu lieu avec 2 élues, l'inspecteur municipal, la directrice générale et un promoteur le 25 octobre dernier au bureau municipal, une copie de notre résolution numéro 10-11-16 a été envoyée à la propriétaire et au promoteur potentiel du domaine des Vacanciers ce jour, en plus de l'envoi à l'agent d'immeuble qui l'avait demandée expressément le 8 nov. 2016 avec le rapport de la

zone inondable fait par la MRC d'Arthabaska.

La firme WSP Canada Inc. viendra à partir du 21 novembre prochain, pour débiter l'étude de la zone inondable de la rivière Nicolet entre le rang 1 et 2 sud.

27-11-16 NOUVEAUX PANNEAUX ROUTE 161

Suite à une demande de prix concernant l'installation de nouveaux panneaux à être installés sur le bord de la route 161, pour indiquer le nom des rangs des deux côtés de la municipalité, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de panneaux et poteaux chez Signalisation Lévis inc., au coût de 525 \$, payés à même les surplus.

Pont rang 10 Ham-Nord : information qu'il n'appartient pas au ministère des Transports. A suivre en décembre.

28-11-16 AUGMENTATION SALAIRE CHARGÉES PROJET

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suivant les discussions au préalable avec les chargées de projet, considérant les demandes d'aide financière pour différents projets municipaux et la partie à la charge de la municipalité, il est proposé de leur verser une augmentation de salaire, soit à partir du 3 octobre 2016, suivant le document écrit que les chargées de projet ont fourni à cet effet.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h30).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

